



VILLES ET VILLAGES FLEURIS DOSSIER DE PRÉSENTATION 2024

VILLE DE DRANCY



ÉDITO D'AUDE LAGARDE.....	3
1. OFFRIR UN CADRE DE VIE NATUREL ET PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ EN VILLE	4
2. AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC ET POURSUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	12
3. COMMUNIQUER, TRANSMETTRE ET VALORISER.....	20
4. L'ENVIRONNEMENT, AU CŒUR DES PROJETS.....	25
CHIFFRES CLÉS.....	28



Mesdames et messieurs
les membres du jury,

Je vous souhaite la bienvenue à Drancy et vous remercie pour la qualité des échanges et les liens étroits

que nous entretenons, au fil des années.

Notre municipalité a toujours partagé les valeurs promues par le label « Villes et villages fleuris », s'en inspirant dans chacune de ses politiques publiques et appliquant les précieux conseils prodigués par l'association. Nous sommes ainsi très fiers d'arborer le label « 3 fleurs » et avons la volonté farouche de pouvoir décrocher la quatrième.

Concernant l'amélioration du cadre de vie des Drancéens, nous nous inscrivons dans une démarche globale et cohérente, mêlant protection de l'environnement et de la biodiversité, préservation de la ressource en eau, amélioration de la qualité de vie des habitants, promotion du bien manger et participation citoyenne.

Ville pionnière en France et en Seine-Saint-Denis, Drancy a été la première commune française à se doter d'une flotte de véhicules électriques. Nous nous distinguons également par notre gestion vertueuse de la ressource en eau puisque plusieurs de nos bâtiments municipaux sont dotés de récupérateurs d'eau de pluie souterrains, ainsi que par notre volonté de développer les énergies renouvelables sur le territoire de la commune.

Nous accordons un soin particulier à la végétalisation de la ville, à la création d'espaces verts et à la réduction des îlots de chaleur, et ce, jusque dans les cours de nos écoles. Nous avons banni les produits phytosanitaires depuis de nombreuses années et pratiquons la gestion différenciée de nos espaces verts, favorisant ainsi la biodiversité en ville. Drancy accueille des ruchers sur une parcelle municipale et nous avons noué un partenariat étroit avec la LPO, qui a recensé la présence de 35 espèces patrimoniales sur le territoire de la commune. Faune et flore drancéennes seront d'ailleurs

prochainement répertoriées dans un atlas communal de la biodiversité. Le renforcement de la trame arborée de la ville est pour nous un sujet de préoccupation majeure, 1800 nouveaux sujets ont ainsi renforcé la couverture arborée de notre ville durant cette saison de plantation et 367 autres ont été offerts par la municipalité aux Drancéens, et se développent désormais dans leurs jardins. La promotion des circuits-courts et du bien manger est inhérente à cette opération et à nos politiques municipales, en témoignent le soin particulier apporté aux jardins partagés du square Nelson Mandela, de la cité Gaston Roulaud ou encore de l'Avenir Parisien ainsi que notre partenariat avec une AMAP locale.

Les Drancéens sont naturellement associés aux politiques publiques que nous menons en faveur de l'amélioration de leur cadre de vie. Au-delà des réunions de concertation menées lors de la rénovation des rues, la municipalité met à leur disposition de nombreuses aides : subventions à l'achat de véhicules et vélos électriques, de récupérateurs d'eau, don d'arbres fruitiers, de composteurs, de nichoirs... Soucieux de sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge, le service développement durable intervient dans nos écoles et nous nous appuyons également sur plusieurs de nos structures pour les sensibiliser, à l'image de la maison de l'environnement ou de la ferme pédagogique, qui intervient aussi dans nos résidences seniors et travaille en partenariat étroit avec l'IME de Ladoucette.

Vous découvrirez dans ce dossier que nous sommes mobilisés sur tous les fronts et que nous actionnons chacun des leviers à notre disposition pour faire de Drancy une ville dans laquelle il fait bon vivre.

Au plaisir de vous retrouver, je vous souhaite une agréable lecture.

Aude Lagarde,
maire de Drancy



1. OFFRIR UN CADRE DE VIE NATUREL ET PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

Platane de 35 mètres de haut, planté dans le parc de Ladoucette, à la fin du 19^e siècle, lors de la reconstruction du château.



Végétalisation dans le patrimoine de l'OPH.



Jeunes arbres d'alignement.



Micro-forêt.

TRAME VERTE

✿ Préserver et développer la place de l'arbre dans l'espace urbain.

Véritables îlots de fraîcheur, **les plus de 6000 arbres d'alignement** sont régulièrement entretenus et renouvelés. Une politique voulue par la Ville, qui encourage la plantation de nouveaux **sujets diversifiés, mieux adaptés à leur environnement.**

Le service des Parcs et Jardins s'est fixé pour objectif de végétaliser les rues et de renouveler le patrimoine en rideau afin de **privilégier des ports libres**. Une importante **diversification des essences** est en cours avec le choix d'une **gamme végétale adaptée au milieu urbain et au réchauffement climatique** (résistance à la pollution et aux maladies, feuillage persistant...). Enfin, les fosses de plantation ont été augmentées afin d'adapter la situation à l'arbre, et non l'inverse.

Des exemples du patrimoine arboré d'alignement récemment créé ou renouvelé :

- Rue Maxime Gorki : 80 arbres
- Rue Chavez : 51 arbres
- Rue Haussonville : 58 arbres
- Rue Honorine : 48 arbres
- Rue de la Tour d'Auvergne : 30 arbres
- Rue de la Liberté : création de plates-bandes plantées de 8 arbres, d'arbustes et de vivaces (46 m²)

Un grand renouvellement du patrimoine arboré du parc de Ladoucette a été réalisé ces dernières années. Les nombreux arbres qui dépérissaient et ceux qui devenaient trop envahissants, à l'instar des robiniers, ont été remplacés par **des plantations d'espèces plus nobles et plus rares** : érable peau de serpent, arbre aux mouchoirs, copalme d'Amérique, chêne rouge...

Les arbres sont indispensables à notre qualité de vie, à notre santé, à la biodiversité et à notre capacité à réagir au réchauffement climatique.

Pour la saison 2023/2024, 1803 arbres ont été plantés dont 1286 nouveaux sujets (créations d'alignements, plantations dans les écoles, squares).

Par ailleurs, depuis peu, la ville plante des **micro-forêts**, dans des établissements scolaires ou à proximité, en appliquant le **méthode Miyawaki**, qui permet de recréer des forêts natives, multi-strates, denses et résilientes, sur des surfaces réduites. On considère que 100 m² suffisent pour restaurer un petit écosystème forestier riche et résilient.

En mars 2024, 1000 m² de mini-forêt (466 arbres) ont été ainsi créés à l'école élémentaire Diderot et 240 m² (110 arbres) à l'école maternelle France Bloch. À venir cette année : 230 m² sur les terrains Anatole France, près de la gare.

Pour préserver les arbres et développer leur place dans l'espace public, la Ville de Drancy a entamé l'élaboration d'une **Charte de l'arbre**. Les services techniques ont pour objectif de finaliser cette charte avant l'automne 2024. Elle permettra de valoriser les arbres de la ville, mais aussi de préserver le patrimoine lors de dégradations causées par des tiers.

La présence d'arbres dans les rues, d'un vaste parc ainsi que de nombreux squares et espaces publics végétalisés sont autant d'atouts pour la trame verte et la préservation de la biodiversité. Mais ils ne sont pas les seuls. **D'autres espaces participent également à l'armature de la trame verte urbaine :**

- > **les jardins des zones pavillonnaires** qui représentent près de 37 % du territoire,
- > **l'emprise ferroviaire de près de 73 ha**, héritée du passé cheminot de la ville et de l'histoire de la

Compagnie des chemins de fer du Nord à Drancy. **Au regard du rôle des corridors fonctionnels auprès des espèces végétales** en milieu urbain, la ville a décidé d'intégrer les voies ferrées comme composante à part entière de sa trame verte.

L'objectif de la ville est aujourd'hui de **poursuivre la protection de l'ensemble de ces espaces, en renforçant leur qualité écologique, afin qu'ils puissent remplir leur rôle d'espaces relais au sein de la trame verte urbaine.**

UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR LE PARC DE LADOUCETTE

Le document s'attache à **intégrer son héritage patrimonial dans son aménagement paysager tout en répondant aux objectifs écologiques**. Il consiste notamment à mieux gérer la consommation en eau et engrais, à réduire le bilan carbone du parc, à augmenter la biodiversité en privilégiant des espèces indigènes, à restaurer des cortèges floristiques, à privilégier des zones de refuge pour la faune avec l'installation de prairies à fauche tardive, d'abris à auxiliaires...

✿ Les principaux objectifs

- Maintenir et valoriser l'**identité paysagère** et historique du parc
- Développer la **qualité écologique** des milieux
- Améliorer et **diversifier les usages** au sein du parc
- S'orienter vers une démarche de **sobriété**

✿ Classification par code d'entretien

- Classe 1 : espaces structurés fleuris
- Classe 2 : espaces jardinés
- Classe 3 : espaces spécifiques (loisirs et d'accompagnement)
- Classe 4 : espaces champêtres



Etat des plantations d'arbres d'alignement depuis 2019

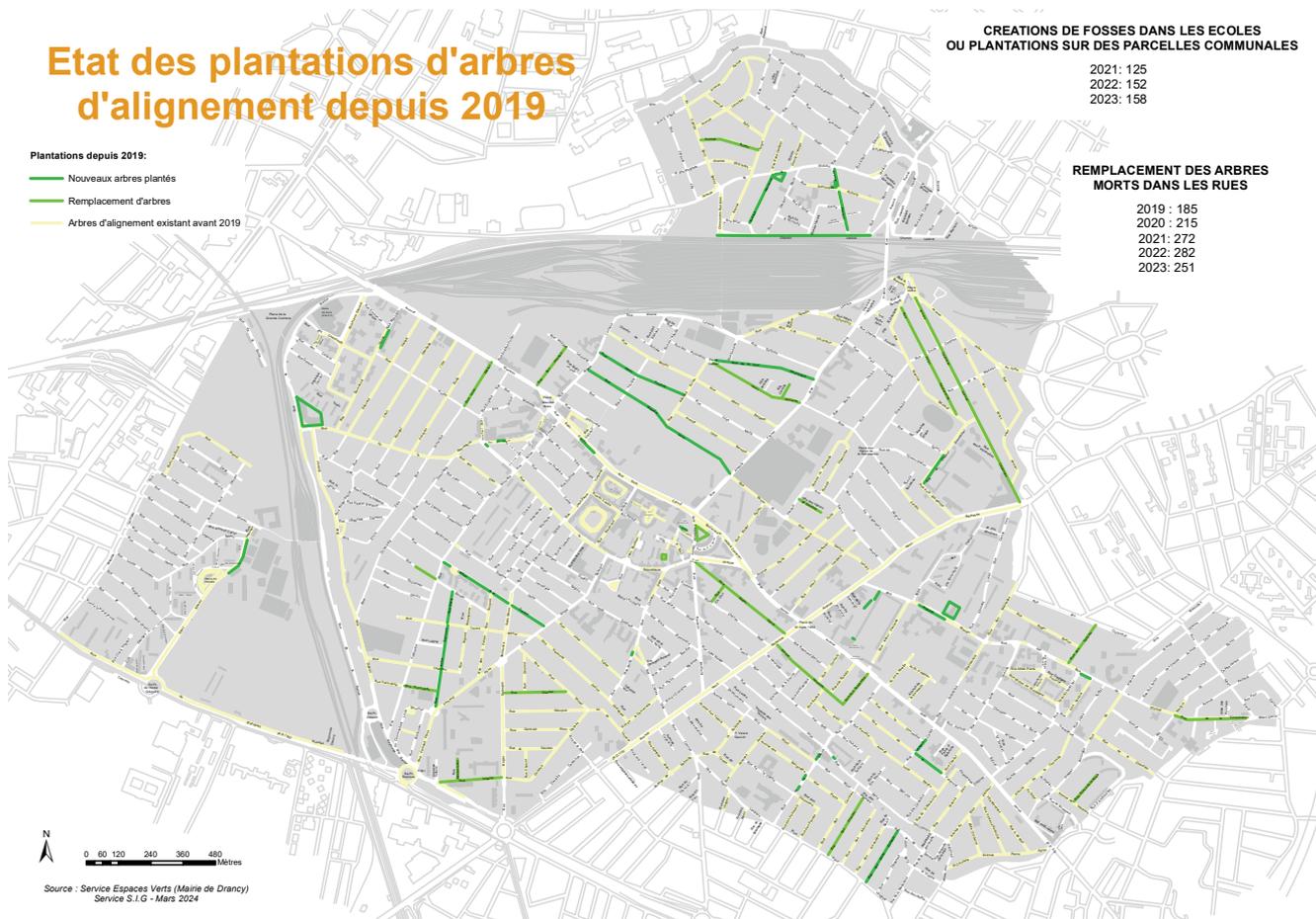
- Plantations depuis 2019:
- Nouveaux arbres plantés
 - Remplacement d'arbres
 - Arbres d'alignement existant avant 2019

CREATIONS DE FOSSES DANS LES ECOLES OU PLANTATIONS SUR DES PARCELLES COMMUNALES

2021: 125
2022: 152
2023: 158

REMPLACEMENT DES ARBRES MORTS DANS LES RUES

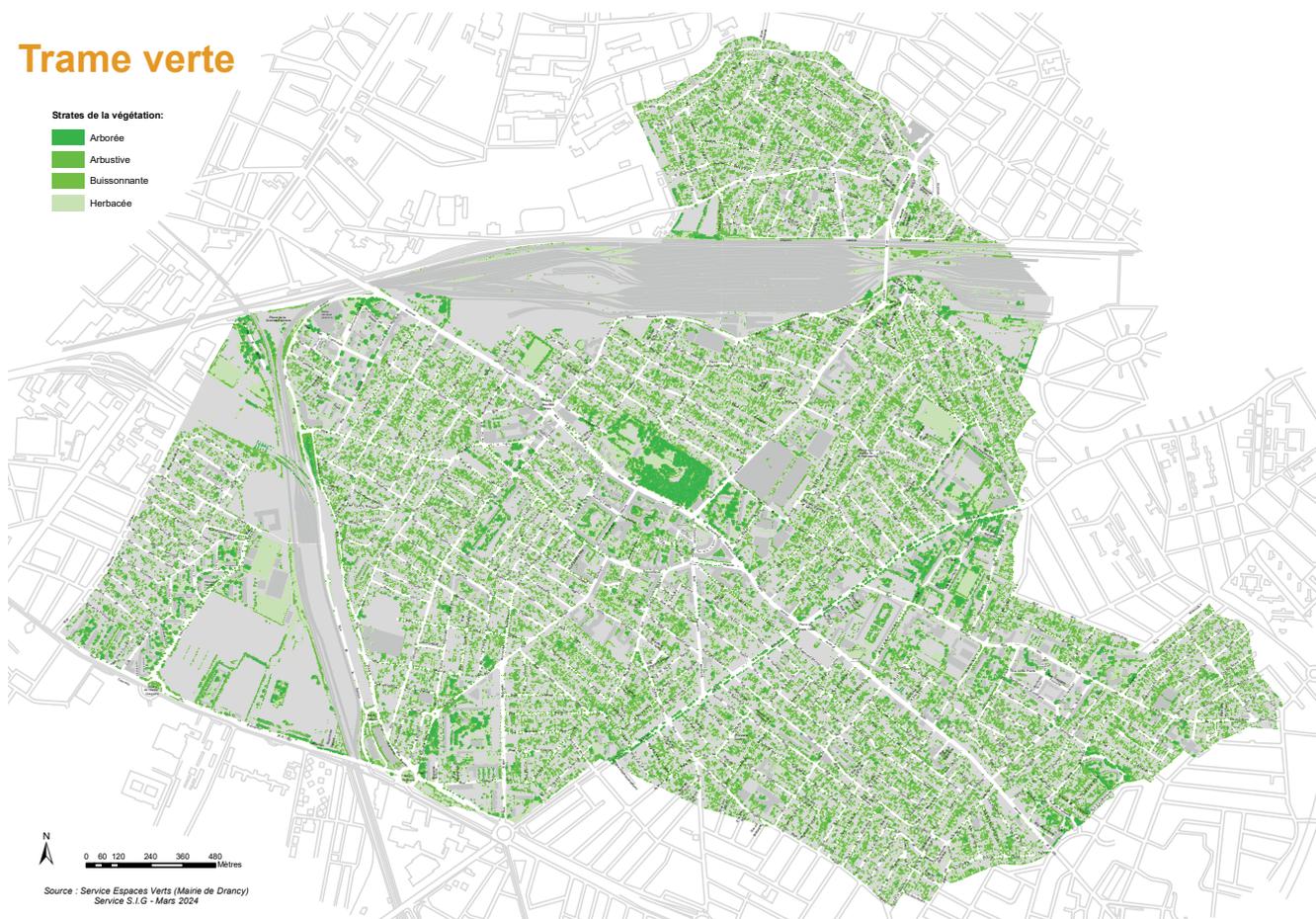
2019 : 185
2020 : 215
2021: 272
2022: 282
2023: 251



Trame verte

Strates de la végétation:

- Arborée
- Arbustive
- Buissonnante
- Herbacée





FLEURIR EN TOUTE SAISON... DURABLEMENT

Pour une floraison en continu, la Ville réalise un **fleurissement rythmé sur trois saisons** : bisannuelles au printemps, annuelles à l'été et chrysanthèmes à l'automne. La palette végétale associe donc plantes à feuillage coloré, fleurs estivales, graminées et de plus en plus de vivaces intègrent nos massifs fleuris

Dans des secteurs plus passants comme ceux du centre-ville, de la mairie ou des entrées de ville, les jardiniers font **le choix de couleurs plus intenses** à tendance jaune et orange mêlant des graminées, des vivaces et des annuelles évoquant **un mélange plus champêtre et libre**. Dans le parc de Ladoucette, les massifs floraux, récemment étendus, sont particulièrement présents à l'entrée du parc, devant le château et à la Roseraie.

Le fleurissement prend aussi de la hauteur lorsque nous ne pouvons pas planter en pleine terre, grâce aux **suspensions** et **jardinières**. Véritables relais de la biodiversité en ville, elles sont essentiellement installées dans des secteurs très fréquentés, aux entrées de ville ou sur des axes routiers structurants.

Une quinzaine de **prairies fleuries** agrémentent également l'espace public, soit près de **1 300 m²** répartis sur différents sites de la ville (Hôtel de ville, parc de Ladoucette, avenue Henri Barbusse...), composées d'annuelles et de vivaces. Entre juin et septembre, les Drancéens peuvent admirer : basilic, coriandre, achillée, alysse, anthémis, calendula, népète... Semées en bandes, les prairies fleuries

permettent aux insectes auxiliaires de vivre et de se maintenir auprès des plantes à protéger des insectes prédateurs. Ces mélanges contribuent à améliorer la qualité des sols grâce à des espèces aux effets nématicides ou connues comme accélérateur de compost. Des **panneaux pédagogiques** ont été installés afin d'informer les Drancéens des services écosystémiques associés à ces nouvelles plantations.

Pour entretenir ces espaces floraux, le service des Parcs et jardins utilise **l'arrosage automatique**, permettant de gagner du temps, de l'énergie et des ressources, **en arrosant de manière précise et maîtrisée les zones souhaitées**. Le service a également évolué en acceptant un taux de jaunissement plus élevé sur les gazons en été, afin de **limiter l'arrosage et la consommation d'eau**. Afin de poursuivre une gestion raisonnée de l'eau, la Ville prévoit **une gestion centralisée de son système d'arrosage à horizon fin 2024**. La Ville a commencé à renouveler ses programmeurs d'arrosage. 30 % ont déjà été changés. **Le but est de pouvoir gérer à distance l'ensemble du patrimoine et de gérer au mieux les consommations.**

TOUT POUR LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

Sur un territoire très majoritairement urbanisé comme celui de Drancy, il est primordial de valoriser l'environnement et la biodiversité, afin de préserver notre cadre de vie et de garantir un certain bien-être aux Drancéens.

✿ Des oiseaux protégés

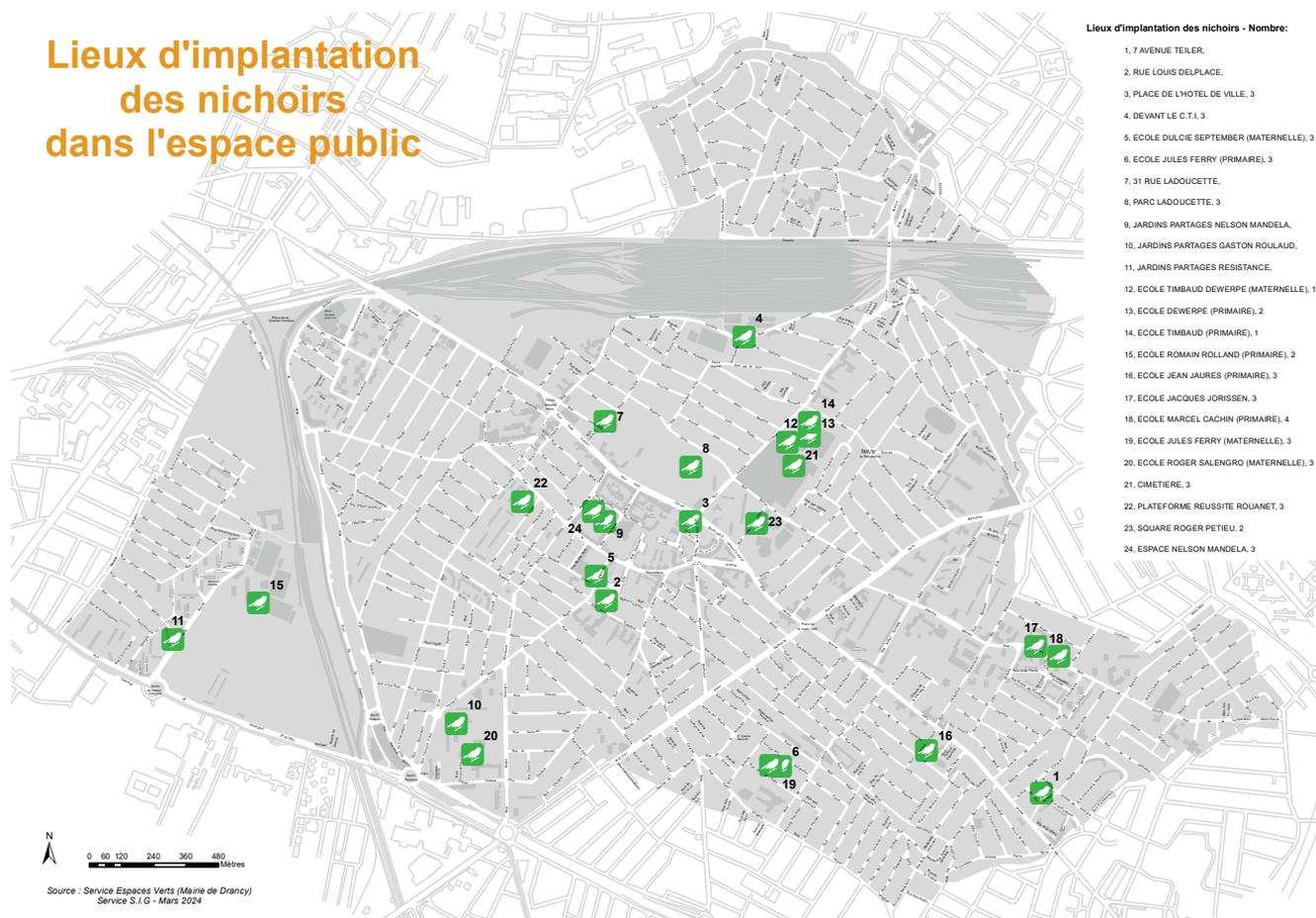
En mai 2022, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a réalisé **un inventaire ornithologique** sur la commune recensant 35 espèces dont 10 patrimoniales. Celui-ci a montré l'importance des populations d'oiseaux au statut de nidification sur le territoire et la nécessité de préserver les espaces végétalisés sur la commune. Le parc de Ladoucette, le cimetière ou les jardins Nelson Mandela constituent des espaces privilégiés pour favoriser la richesse de la faune et lui offrir des habitats diversifiés (espèces généralistes, milieu bâti, milieu aquatique, milieu forestier...). À lui seul, **le parc ac-**

cueille 21 espèces d'oiseaux différentes. Ce, alors que la population des oiseaux des villes a décliné de près de 30 % en 30 ans, rendant plus que jamais de la préservation de leur habitat une priorité.

✿ 2000 niochirs installés

Pour favoriser la nidification des oiseaux, la Ville, en partenariat avec la LPO, organise régulièrement, depuis 2020, des distributions de niochirs aux foyers drancéens disposant d'un jardin. 2000 niochirs ont été répartis sur le territoire communal, **1400 chez les particuliers et 600 autres au sein des écoles et espaces publics.**

Lieux d'implantation des niochirs dans l'espace public





✿ Des apiculteurs soutenus

En plus d'être un élément clé de la chaîne alimentaire, les abeilles nous offrent une sécurité alimentaire, leur travail si précieux doit perdurer et être protégé. C'est donc naturellement que la municipalité soutient **les apiculteurs** de la ville en leur mettant à disposition, depuis 2015, l'Espace Tou-biana. **Des visites au rucher pour les élèves** ainsi que pour le public sont régulièrement organisées par le service Développement durable.

✿ Lutte contre le frelon asiatique

Devant la présence de plus en plus problématique du frelon asiatique sur son territoire, la ville a pris des mesures en 2024. L'objectif est de limiter la prolifération de cette espèce exotique envahissante dénuée de prédateurs sous nos latitudes et qui met en péril l'entomofaune, de même que les abeilles butineuses qu'elle dévore. **Plus de 100 agents** des espaces verts de la ville seront très prochainement **formés à la reconnaissance de l'insecte** et à celle des nids primaires et secondaires (nids matures). De plus, **la municipalité, qui fait déjà systématiquement détruire les nids de frelons asiatiques qui lui sont signalés, prendra désormais en charge financièrement l'intervention d'un professionnel chez les particuliers.** Enfin, elle **étudie la mise en place de pièges sélectifs**, à proximité des espèces fleurissant au printemps.

✿ Zéro phyto

À Drancy, cela fait plus de 15 ans que les jardiniers municipaux expérimentent des techniques alternatives et bannissent l'utilisation de produits phytosanitaires. Le **désherbage manuel et mécanique, le paillage et les plantations de végétaux couvre-sol** sont bien répandus et permettent d'aligner les pratiques aux convictions de la Ville et de ses services.

✿ Drancy, "Territoire engagé pour la nature"

Après avoir reçu la Marianne d'Or du développement durable en 2019, la Ville a reçu, en novembre 2022, le label "Territoire engagé pour la nature" (TEN) de l'Office français de la biodiversité. Une reconnaissance pour les actions déjà menées et pour toutes celles à venir en faveur de la biodiversité.

✿ Un Atlas de la Biodiversité Communale

Un Atlas de la biodiversité communale est en cours d'élaboration. La réalisation de cet inventaire permettra de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire, d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité et facilitera **l'intégration des enjeux de biodiversité** dans les démarches d'aménagement et de gestion.

CAP SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



✿ Composter, c'est facile

Le service Parcs et jardins, en lien avec le service du Développement durable, distribue, deux fois par an, lombricomposteurs et composteurs aux Drancéens. A ces occasions, **des ateliers de compostage sont animés par un maître composteur.** Ces événements sont une belle réussite en termes de participation, et l'intérêt grandissant pour la pratique du compostage n'est plus à démontrer. Depuis la première opération en 2016, **près de 2000 composteurs ont été distribués.**

En 2024, la ville franchira une nouvelle étape avec l'installation de 9 points d'apports volontaires. Les habitants pourront y déposer leurs déchets alimentaires pour que ceux-ci soient, soit compostés, soit prétraités pour méthanisation. Tous les Drancéens pourront donc revaloriser leurs déchets pour en faire bénéficier l'agriculture ou la transition énergétique.

Les jeunes générations sont également impliquées : **des composteurs, ainsi que des carrés potagers, sont installés dans les écoles,** accompagnés d'ateliers de sensibilisation auprès des enfants animés par le service des Parcs et jardins. Le compost ainsi créé est utilisé par les jardiniers de la ville pour de meilleurs amendements.

✿ Recyclons les déchets verts

Le service des Parcs et jardins réutilise 70 % de ses déchets verts ainsi que **les sapins de Noël** en les broyant et en les utilisant comme paillage dans

les massifs floraux. Cette pratique a de nombreux avantages : réduire les déchets verts, limiter les adventices, réduire l'évaporation et la consommation en eau, diminuer l'érosion...

✿ Récupérons l'eau de pluie

Depuis 15 ans, **des bassins de rétention d'eau sont installés sous les nouveaux bâtiments publics.** La ville en compte désormais **10 pour une capacité de stockage totale de plus de 400 000 litres.** L'eau ainsi stockée est pompée et utilisée pour **l'arrosage des espaces verts** et le **nettoie**ment de la voirie, y compris lors des épisodes de restrictions d'eau causés par les sécheresses.

De plus, depuis début 2024, **la ville aide ses habitants à s'équiper d'un récupérateur d'eau** à poser pour les jardins privés et ceux des copropriétés en proposant une subvention à hauteur de 80 % du prix d'achat.





2. AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC ET POURSUIVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN MAILLAGE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LUDIQUES

Avec 17 squares et un maillage de 10 équipements sportifs en accès libre, Drancy a à cœur de proposer une offre ludique et sportive à destination de tous. En végétalisant, en aménageant, en embellissant et en favorisant la pratique d'activités en plein air, la ville contribue à l'amélioration de la qualité de vie et à la santé des Drancéens.

✿ De nouveaux squares pour la ville

La ville s'est engagée à offrir plus de nature à ses habitants et à lutter activement contre l'artificialisation des sols avec l'objectif d'au moins un square par quartier. Certains sont des créations, d'autres des rénovations d'espaces publics qui ne répondaient plus aux attentes des habitants.

Ces squares, pensés comme "intergénérationnels", sont structurés autour d'espaces ludiques et sportifs pour tous les âges, ainsi que d'espaces végétalisés, avec une couverture arborée et des massifs de vivaces. Des brumisateurs y sont installés afin de créer des îlots de fraîcheur lors des épisodes de forte chaleur.



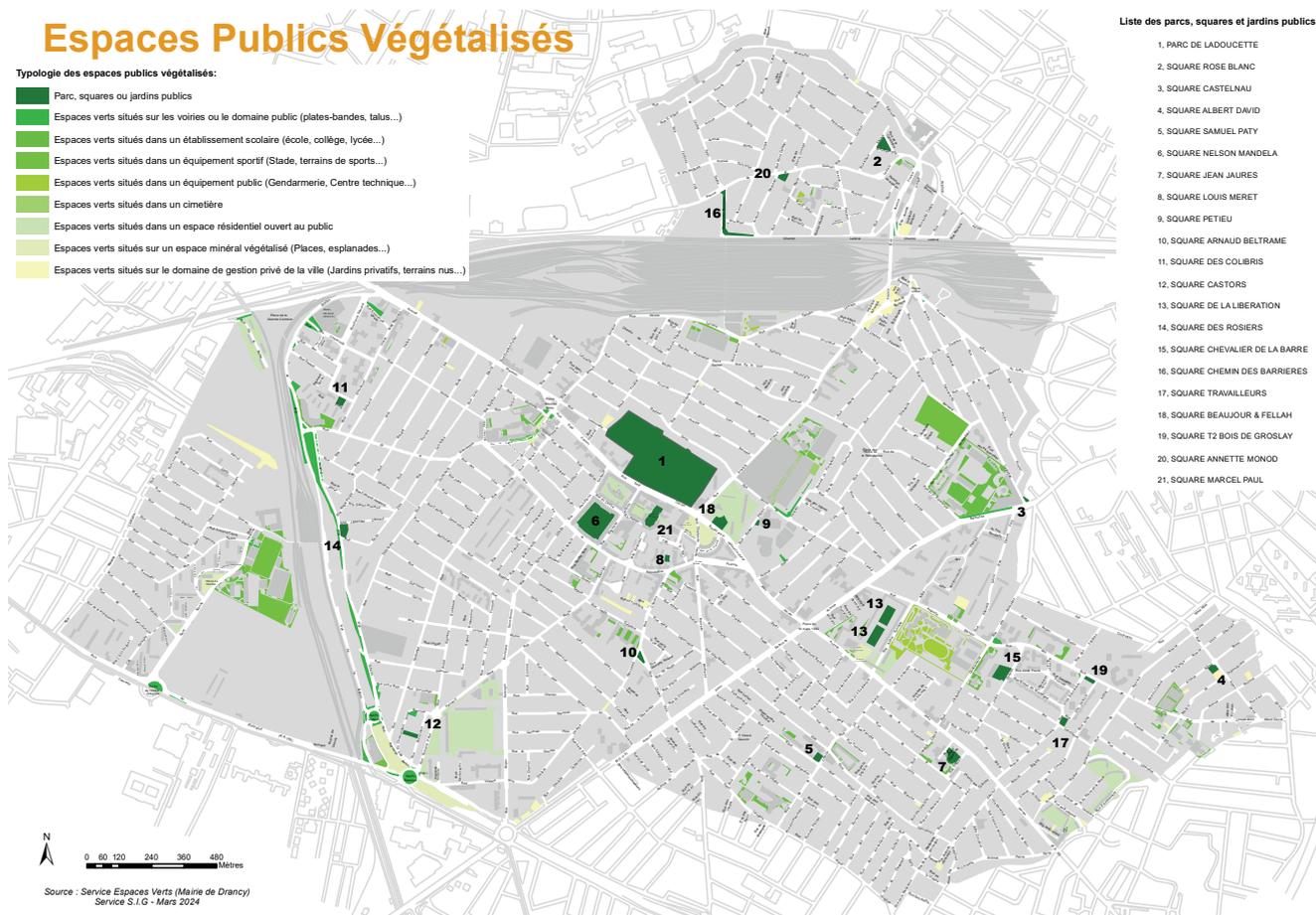
Espaces Publics Végétalisés

Typologie des espaces publics végétalisés:

- Parc, squares ou jardins publics
- Espaces verts situés sur les voiries ou le domaine public (plates-bandes, talus...)
- Espaces verts situés dans un établissement scolaire (école, collège, lycée...)
- Espaces verts situés dans un équipement sportif (Stade, terrains de sports...)
- Espaces verts situés dans un équipement public (Gendarmerie, Centre technique...)
- Espaces verts situés dans un cimetière
- Espaces verts situés dans un espace résidentiel ouvert au public
- Espaces verts situés sur un espace minéral végétalisé (Places, esplanades...)
- Espaces verts situés sur le domaine de gestion privé de la ville (Jardins privés, terrains nus...)

Liste des parcs, squares et jardins publics:

1. PARC DE LADOUCETTE
2. SQUARE ROSE BLANC
3. SQUARE CASTELNAU
4. SQUARE ALBERT DAVID
5. SQUARE SAMUEL PATY
6. SQUARE NELSON MANDELA
7. SQUARE JEAN JAURES
8. SQUARE LOUIS MERET
9. SQUARE PETIEU
10. SQUARE ARNAUD BELTRAME
11. SQUARE DES COLIBRIS
12. SQUARE CASTORS
13. SQUARE DE LA LIBERATION
14. SQUARE DES ROSIERS
15. SQUARE CHEVALIER DE LA BARRE
16. SQUARE CHEMIN DES BARRIERES
17. SQUARE TRAVAILLEURS
18. SQUARE BEAUJOUR & FELLAH
19. SQUARE T2 BOIS DE GROSLEY
20. SQUARE ANNETTE MONOD
21. SQUARE MARCEL PAUL



Source : Service Espaces Verts (Mairie de Drancy)
Service S.I.G. - Mars 2024

Square Beaujour & Fellah (Drancy Centre)

Ouverture : 2021

Superficie : 1650 m²

Les équipements : 1 terrain de pétanque, 1 city-stade, des aires de jeux, des modules fitness, 1 pergola et des brumisateurs

La végétation : 26 arbres aux essences variées ont été plantés : micocoulier, mimosa de Constantinople, mélèze d'Europe...

Square Mandela (Drancy Centre)

Réouverture après travaux : 2022

Superficie : 9000 m²

Les équipements : terrain de pétanque, jeux pour enfants et agrès sportifs

La végétation : près de 70 arbres plantés, arbustes essentiellement fruitiers (groseilliers, framboisiers, vignes...)

Square Samuel Paty (La Mare)

Réouverture après travaux : 2022

Superficie : 800 m²

Les équipements : 1 aire de jeux, 1 aire de fitness

La végétation : 14 arbres (cerisier, frêne commun, févier d'Amérique...)

Square Annette Monod (L'Économie)

Ouverture : 2023

Superficie : 776 m²

Les équipements : 1 aire de jeux, 1 aire de fitness, 1 city stade, des brumisateurs

La végétation : 26 arbres aux essences variées

Square Louis Méret (Drancy Centre)

Rénovation : 2024

Superficie : 450 m²

Les équipements : jeux pour enfants

La végétation : strate basse et arbustive et au niveau des arbres : aubépine, érable et sorbier

Des projets en cours d'élaboration

Ces prochains mois et années sont prévus : la rénovation du square des Rosiers et des Travailleurs, la création du square Francine Fromont, la rénovation et extension du square Albert David, la création des terrains multisport Julian Grimau et René Deschamps...





VÉGÉTALISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Drancy est engagée dans une démarche de végétalisation de l'espace public cohérente avec sa volonté de **limiter son impact sur l'environnement** et d'**améliorer le cadre de vie de ses habitants**. Végétaliser présente de nombreux avantages : rafraîchir (ombrage, évapotranspiration...), mieux gérer les eaux pluviales (infiltration), améliorer la qualité de l'air (fixation des poussières, du CO₂ et de certains polluants) mais aussi **embellir la ville** et la rendre **plus agréable à vivre**.

✿ Re-végétalisation des rues

Le service des parcs et jardins revégétalise les rues. En mars 2024, 46m² de trottoirs de la rue de la Liberté ont, par exemple, été transformés en **plates-bandes arborées**. Ces nouveaux espaces verts sont composés de trois strates : une haute avec des arbres, une moyenne avec des arbustes et une basse avec des plantes vivaces, tenaces sur plusieurs saisons. Chaque plate-bande est décorée de fleurs dont les bulbes sont récupérés et réincorporés.

✿ Végétalisation des pieds d'arbres

Dans un environnement urbain dense où le développement de nouveaux espaces végétalisés n'est pas toujours aisé, engager un verdissement des pieds d'arbres offre **un potentiel considérable en termes de valeur écologique et paysagère**. Une palette végétale bien sélectionnée contribue à maintenir la fraîcheur du sol, à infiltrer les eaux dont l'arbre à besoin, à créer des espaces plus favorables à la biodiversité (faune du sol, pollinisateurs...), et même à jouer un rôle de corridors en pas japonais pour certaines espèces végétales.



Plates-bandes arborées, rue de la Liberté (gauche) et rue Ladoucette (droite).

Sur proposition de conseillers de quartier, dans trois quartiers de la ville, Drancy a commencé à expérimenter un **permis de végétaliser**, qui pourrait être généralisé. L'objectif est de permettre aux volontaires d'entretenir le pied de l'arbre qui est devant chez eux et d'y planter quelques fleurs de prairie. Les intérêts sont multiples : embellir les rues pour les passants, favoriser la biodiversité, améliorer la structure des sols...

A terme, la Ville souhaite encore poursuivre ses efforts en végétalisant les toitures des bâtiments neufs, selon une fonction d'agrément et/ou nourricière.

✿ Des plantations à la place du stationnement

Le plan Vigipirate en vigueur depuis plusieurs années a nécessité la mise en place d'une interdiction de stationner devant les établissements scolaires. La municipalité a décidé de **transformer ces places en écrans de verdure**, comme c'est déjà le cas depuis 2023 pour le collège Anatole France. D'autres établissements seront concernés cette année : le lycée Eugène Delacroix, la maternelle Romain Rolland, le collège Paul Bert, les écoles de la rue Sadi Carnot et le groupe scolaire Aimé Césaire, où sera étendue la noue.

Un mobilier urbain unique

Depuis septembre 2023, un nouveau mobilier urbain a été déployé dans les rues de Drancy. Fabriqué par Girod Médias, **il est en aluminium, donc 100 % recyclable, et sa longévité devrait être importante**. Les 47 abri-voyageurs au design unique en France possèdent des poubelles en bois surmontées d'un cendrier. Le reste du mobilier (57 panneaux d'affichage et 70 planimètres) se fonde dans l'espace public.

Drancy, engagé contre les mégots sur la voie publique

Pour lutter contre le jet de mégots sur la voie publique, la ville organise lors d'événements, comme le salon du développement durable, **des distributions de cendriers de poche**. En 2023, elle a également commencé à installer, en partenariat avec ALCOME, **des cendriers de rue** dans les endroits les plus touchés. Leur déploiement se poursuivra en 2024. La ville mène parallèlement **des campagnes de communication**, à l'instar de "Ne soyez pas un monstre dans votre ville – Jetez vos mégots à la poubelle !"

* Une brigade verte

Afin de lutter contre les dépôts sauvages sur son territoire, la municipalité a créé une **brigade verte**, qui a pour mission de lutter contre les incivilités liées à la propreté sur la voie publique. Parallèlement, elle a organisé une campagne de communication avec des panneaux d'affichage et d'interdiction de dépôts sauvages. Elle a également discuté avec des entreprises de reprise de déchets (Bricorama, Point P, garages) pour étudier la possibilité d'ouvrir une déchèterie professionnelle pour leurs clients et sensibiliser leur clientèle à la question.

* Des portiques pour chasser les camions

Afin de limiter les nuisances sonores, la pollution, les problèmes de circulation et les dégâts sur la chaussée et les arbres, la ville installe des portiques anti-poids lourds à certaines intersections. 3 ont été posés en 2023 et 2024, restaurant la tranquillité des riverains de rues inadaptées à la circulation des camions de plus de 3 m de haut. Un

système de code-barres sur le pare-brise permet aux véhicules essentiels de continuer à y transiter (bus, camions pour le ramassage des ordures, police, pompiers, cars municipaux), la barre transversale se surélevant à 5 m quand ils arrivent.

* Une subvention pour désengorger le stationnement dans les rues

Comme dans beaucoup de villes de petite couronne, le nombre de véhicules a augmenté à Drancy de manière exponentielle ces dernières décennies engendrant aujourd'hui un problème de stationnement. Parmi les solutions mises en place par Drancy figure la subvention des portails électriques. L'objectif : inciter les gens à rentrer leur véhicule de manière à désengorger les rues et à **faire disparaître le stationnement sauvage, nuisible au cadre de vie de tous**. La subvention qui était auparavant plafonnée à 600 € pour les habitants de zone bleue et à 400 € pour tous les autres est passée à 800 euros pour tous en 2023. 434 demandes d'aides ont été attribuées depuis le lancement de ces différents dispositifs.





Travaux de géothermie dans le quartier Petit-Drancy.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST EN MARCHÉ

✿ Un 1^{er} réseau géothermique de grande ampleur

La ville s'est engagée, en 2019, dans un projet de transition énergétique innovant et ambitieux : la géothermie, une énergie propre, locale et renouvelable. **Aujourd'hui, le réseau s'étend sur près de 25 km.** Ainsi, la ville évite le rejet de 30 000 tonnes de CO₂ chaque année, soit les émissions de 16 000 véhicules par an. **La création d'un 2^e réseau est en cours dans le quartier de l'Avenir.** Il permettra notamment d'alimenter les logements sociaux du quartier.

✿ Montrer l'exemple du solaire

Drancy est une ville dynamique en matière d'énergie solaire. **37 bâtiments de la ville et de l'OPH sont aujourd'hui équipés et 17 le seront dans un futur proche.** Parmi eux : des équipements sportifs, des groupes scolaires, des résidences de logements sociaux... La plus grosse installation, la centrale photovoltaïque de 642 m² installée sur les courts de tennis couverts, permet de produire, chaque année, depuis 2019, 105 MWh par an, soit la consommation annuelle de 25 foyers ou 142 tonnes d'émission de CO₂ évitées.

✿ La biomasse à Drancy

Drancy dispose de **deux chaufferies biomasse**, qui produisent de la chaleur par la combustion de ma-

tériaux comme le bois (bûches, écorces, sciures) en provenance d'Île-de-France. La première, installée au centre technique intercommunal couvre 100 % des besoins de l'équipement depuis son installation en mai 2012 ; la seconde, 65 % des besoins en chauffage d'un quartier, soit l'équivalent de 600 logements et de 4 équipements municipaux : le groupe scolaire, les gymnases et la maison de quartier.

✿ La zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables

La ville de Drancy a défini une zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le périmètre de sa commune. Cette zone d'accélération des énergies renouvelables instituée par la loi APER de mars 2023, facilite les démarches administratives pour les **futurs projets d'installation de solaire photovoltaïque et de géothermie.**

✿ Un éclairage public économique et écologique

Dans une démarche de sobriété énergétique, Drancy est équipée à **94 % d'un éclairage LED.** Avec près de **5633 lanternes LED**, la ville divise par deux sa consommation d'électricité. Par an, cela représente plus de **2 millions de kW économisés.**

✿ Un Trophée de la rénovation énergétique

En juin 2023, Drancy a été **la seule commune francilienne de plus de 10 000 habitants** à recevoir de l'association des maires d'Ile-de-France un Trophée de la Rénovation énergétique pour **l'exemplarité des travaux menés au groupe scolaire Joliot Curie-Pablo Picasso qui permettent de diviser par 3 la facture énergétique** (isolation des façades, remplacement des fenêtres, ventilation double-flux, raccordement à la géothermie et éclairage en LED).

✿ Place aux cyclistes

Engagée dans un **Plan Vélo** depuis 2021, la ville est en train de créer **un maillage de plus de 5 kilomètres de pistes cyclables** permettant de desservir l'essentiel des équipements publics, dont les gares, afin de favoriser l'intermodalité. 2 200 mètres ont été réalisés en 2023. Ce plan représente un investissement de **2 millions d'euros**.

✿ Des liaisons vertes



Toujours dans une optique de **priorité aux modes doux**, le Chemin des Barrières, chemin au droit de la voie ferrée, est en cours de réaménagement en "liaison verte". L'objectif est d'en faire **une véritable invitation à la promenade et à la découverte, à pied ou à vélo uniquement !** Le principe de réaménagement ? Créer un linéaire propice à la promenade, encadré par **des écrans végétaux** selon une palette arborée et arbustive adaptée au milieu urbain et au réchauffement climatique. La première voie verte de la ville ouvrira au printemps/été 2024.

✿ L'écomobilité

Drancy fait le choix électrique pour elle et pour ses habitants. La ville a tout d'abord été **la première en France à avoir une flotte de voitures et des cars 100 % électriques**. Ensuite, elle a très tôt accompagné l'acquisition par les Drancéens de voitures et de vélos électriques en mettant à leur disposition **des bornes sur l'espace public** et en leur proposant des bonus écologiques cumulables avec les incitations et les crédits d'impôt de l'État. Depuis le lancement, 392 subventions ont été attribuées pour les VAE et 66 pour les véhicules électriques.

Mise en sens unique, rue Jacqueline Quatremaire avec création d'une piste cyclable à double sens.





**3. COMMUNIQUER,
TRANSMETTRE ET VALORISER**

LES ACTEURS DU CADRE DE VIE

Le pôle Environnement de la Ville de Drancy est composé de **quatre services** : Parcs et jardins, Ferme pédagogique, Nettoyement et Développement Durable. Tous ces services participent à l'embellissement, à la préservation et à la propreté du cadre de vie, en s'appuyant sur **une culture de partenariat déjà ancienne**.

✿ Le service Parcs et jardins

Le service des Parcs et Jardins **travaille au quotidien à l'embellissement de la ville grâce au fleurissement**, mais aussi aux différents travaux permettant un **aménagement paysager** qualitatif de l'espace public. **Il est responsable de la gestion de l'eau, de l'aménagement de squares, ainsi que d'espaces sportifs extérieurs** en concertation avec le service des Sports. Il assure la sécurité des aires dédiées aux jeux ou à la promenade ainsi que **la réalisation des clôtures des propriétés de la Ville**. Enfin, le service est complété par une équipe de **désherbage** de février à octobre.

Toutes ces missions sont accomplies en s'appuyant sur **un socle de valeurs et de pratiques culturellement inscrites au sein du service** : esprit d'équipe et de solidarité au sein d'une équipe de 60 jardiniers, accueil régulier d'apprentis et de stagiaires, formations proposées aux jardiniers, implication des agents les plus créatifs dans les décors événementiels...

En 2023, le budget du service Parcs et jardins s'établit à **7,35 M€, dont 6,05 millions d'euros d'investissement**.



Récupération de l'eau des bassins de rétention pour l'arrosage.

✿ Le service Développement durable

Le service Développement Durable mène **des actions de pédagogie et de valorisation auprès de toutes les générations**, répondant aux trois grands piliers du développement durable : social, économique et écologique. **La sensibilisation au tri des déchets, à la gestion de l'eau et au compostage** fait partie de ses missions. De même que **le suivi des dépôts sauvages**.



✿ La ferme pédagogique

La ferme pédagogique est installée dans le parc de Ladoucette, avec brebis, chèvre, lapins, poules et cochons. **Sont organisés de manière hebdomadaire des visites et des ateliers pédagogiques ouverts à tout public** sur les thèmes de la laine, l'œuf, les animaux de la ferme, les escargots, le potager... La ferme travaille également **avec les écoles** en installant des couveuses le temps de l'éclosion de poussins, au sein des établissements ou en proposant des ateliers sur les conditions d'élevage.

✿ Le service Nettoyement

Le service Nettoyement est incontournable dans la **mise en valeur de l'espace public**. Equipé de **balayeuses et de souffleuses électriques**, il est structuré en équipes organisées par territoires ou par missions.

DE NOMBREUX PARTENARIATS

✿ L'association Terres Urbaines

En 2020, la municipalité a proposé aux Drancéens d'acquérir un carré potager. Depuis, les **jardins partagés** de Mandela, portés par l'association Terres Urbaines, sont devenus **un véritable lieu de vie, de partage et d'entraide** entre passionnés. Les jardiniers amateurs ont même été lauréats du concours national des jardins potagers en 2021.

Le partenariat s'est poursuivi avec la création de **la ferme du Cœur**, rue Ladoucette : 1200 m² d'une ancienne concession automobile sont désormais végétalisés. La ferme urbaine, avec son potager, ses composteurs et son poulailler a été inaugurée, avec le soutien de la ville, à l'automne 2023. C'est un lieu de convivialité où **apprendre à cultiver, faire son compost et 1000 autres choses**. Avec ses partenaires, Terres urbaines y organise régulièrement **des événements ou animations sur la nature, le bien-être, l'alimentation**, etc.

✿ L'Office public de l'Habitat

L'Office public de l'Habitat, principal bailleur de la Ville, est également engagé dans la démarche. **Il a accompagné la création de jardins partagés pour ses locataires** dans plusieurs quartiers en mettant à leur disposition des terrains.



Saint-Fiacre.



Jardins partagés Mandela.

✿ La Ligue de Protection des Oiseaux

Drancy s'est engagée pour la sauvegarde et la valorisation de son patrimoine ornithologique en signant, **en 2020, une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)**. Elle propose aussi **des stands de sensibilisation sur le programme "Refuge" lors d'événements locaux**. Les Drancéens ont la possibilité d'acquérir des savoirs naturalistes et de participer au comptage des populations d'oiseaux sur le territoire grâce à l'outil "Oiseaux des jardins".

✿ L'association Drancy Ville Fleurie

L'association est devenue **un acteur incontournable de la vie locale**. Présente sur **de nombreux salons**, notamment celui du Développement durable, elle en organise également trois : *De fleurs en bouche*, rassemblant les amateurs de jardinage et de gastronomie, *la Saint-Fiacre* et *Rendez-vous au jardin*. Chaque rendez-vous est pour elle **l'occasion de transmettre son savoir-faire auprès d'un plus large public**.

✿ L'association pour la sensibilisation à la biodiversité (Asbio)

Latitudes animales, organisée avec l'association drancéenne Asbio, est **une biennale de la photographie animalière** incontournable des passionnés de la faune et de la flore. Sa 9^e édition s'est tenue en 2024.



Ferme du coeur.

L'IMPLICATION DES DRANCEENS

✿ Planter des arbres

Afin d'augmenter encore sa couverture arborée, **la Ville a souhaité solliciter les propriétaires de jardins privés en leur offrant un arbre fruitier**. Sachant que les deux-tiers du territoire sont constitués de zones pavillonnaires, il s'agit là d'une formidable réserve foncière, propice à la plantation d'arbres en ville. **La première campagne de don, en mars 2024, a permis de planter 367 arbres fruitiers** (pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers). **La même opération est prévue à l'automne prochain** avec un nombre d'arbres et d'essences nettement supérieur.

✿ Apprendre les bons réflexes avec les déchets

Pour sensibiliser les habitants, des **campagnes de communication** sont mises en place et des **cleanup day (opération de nettoyage)** organisés en partenariat avec de nombreux acteurs : les associations de quartier, les jeunes du service municipal de la jeunesse, les conseils de quartier...

La ville participe également tous les ans à la **Semaine européenne de la Réduction des Déchets**.

✿ Une Maison de l'Énergie et l'Environnement

Inaugurée le 23 mars 2024, la Maison de l'Énergie et de l'Environnement est entièrement dédiée à la **sensibilisation à l'écocitoyenneté**. Lieu d'échange, d'apprentissage, d'expérimentation, d'éducation et de conseil à la transition écologique, elle propose plusieurs services aux usagers.

L'Appart' éco, dédié aux écogestes, mettra d'ici à l'été les visiteurs en situation pour améliorer le confort de leur logement, réaliser des économies d'eau et d'énergie.

Elle proposera à terme des **expositions, des ateliers hebdomadaires, animations et visites**, sur des sujets aussi divers que le compostage, l'énergie, l'eau, l'agriculture urbaine, l'arbre, le sol, etc.



✿ Éducation au bien manger : la cantine bio

La Ville travaille depuis 10 ans à offrir des repas sains dans les cantines scolaires. Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir fournir **78 % d'aliments certifiés agriculture biologique et commerce équitable dans les cantines scolaires** : une exception au sein du département, surtout que la cantine est gratuite depuis 2007.

✿ Sensibiliser les scolaires

Tout au long de l'année, le service Développement durable propose **des ateliers de sensibilisation à 36 classes par an soit près de 1000 élèves**. Une thématique différente est abordée chaque mois. En 2023-2024 figurent au programme : Apiculture en ville, nichoirs en ville, atelier lumière...

Des outils pédagogiques sont également mis à disposition des écoles, des élèves et de leurs familles. **Un guide du "petit éco-drancéen"** et des **fiches ludiques** permet par exemple d'aborder des thématiques environnementales telles que : gestion de l'eau, fleurissement durable, apiculture en ville, déchets textiles...

Les écoles sont, quant à elles, très impliquées. Une majorité d'entre elles a obtenu le **label E3D "Ecoles ou Etablissements en Démarche Globale de Développement Durable"**, ce qui a permis à Drancy d'être, dès 2019, une des premières villes de France à décrocher le label **Territoire E3D**. Et, chaque année, plusieurs participent au **concours "écoles fleuries"**.

DES RENDEZ-VOUS IMMANQUABLES



☀ Le Salon du Développement Durable

Prenant place au sein du parc de Ladoucette, la notoriété du Salon du Développement Durable n'est plus à prouver. Ce salon est un **véritable temps d'échange avec les Drancéens et permet de rapprocher les services municipaux des habitants et de répondre aux différents questionnements sur l'environnement.**

A cette occasion, les Drancéens désireux de s'équiper d'un composteur ou d'un lombricomposteur individuel peuvent apprendre à faire un bon compost avant de repartir avec leur équipement. Une centaine est distribuée à chaque édition.

Les autres services de la Ville sont eux aussi impliqués : le service Énergie distribue plus des centaines d'ampoules LED, les jardiniers du service Parcs et jardins des milliers de bulbes à planter et des centaines de plantes aux visiteurs. La LPO y propose des nichoirs.

☀ La journée de la Terre

Chaque année, elle est l'occasion d'**animations et de sensibilisations** à différents endroits de la Ville. Ont été proposés ces dernières années : des cleanup days, des visites des ruches drancéennes, des initiations au jardinage...

☀ La fête de l'automne

Chaque année, en octobre, a eu lieu la Fête de l'automne. Organisée par le Service Développement durable, avec le concours du service Parcs et Jardins, de Paris Terres d'Envol, de l'apiculteur de la ville, l'association Drancy Ville Fleurie et de l'ALEPTE, elle a pour objectif d'**aider les Drancéens à mieux s'alimenter et à agir pour respecter la Terre.**

☀ La Journée internationale des animaux

La première édition du salon dédié à cette journée mondiale s'est tenue **le 7 octobre 2023. 5000 visiteurs** se sont rendus au Parc de Ladoucette pour ce nouveau rendez-vous de sensibilisation à la biodiversité et au bien-être animal.



4. L'ENVIRONNEMENT, AU CŒUR DES PROJETS

DRANCY, UNE VILLE DYNAMIQUE EN PLEINE MUTATION

Avec près de 30 % d'habitants de moins de 20 ans, Drancy est **une ville particulièrement jeune**. Une de ses spécificités est la vigueur de sa vie associative avec **près de 100 associations sportives et culturelles** qui participent quotidiennement à la vie locale et sont soutenus dans leurs actions par la Ville.

L'art et la culture sont au cœur de la politique menée par la Ville avec pour ambition d'encourager l'ouverture aux autres et de permettre aux Drancéens de s'épanouir durant leur temps libre. Tout au long de l'année, les lieux culturels et les associations (espace culturel du parc, château de Ladoucette, conservatoire de musique, académie des arts...) proposent des rendez-vous, stages et ateliers accessibles au plus grand nombre et notamment aux plus jeunes.

Pour être au plus près de sa population sur un territoire aux contours étirés, la Ville a créé **neuf conseils de quartier**. Elle souhaite ainsi **rendre les habitants acteurs de leur quartier**, en leur permettant à la fois d'être force de proposition et de participer à la mise en œuvre ou à l'évaluation des projets.

Enfin, afin d'offrir des équipements modernes à ses habitants mais aussi de **construire la ville de demain**, la municipalité est engagée dans **un vaste programme de chantiers, qui prennent en compte les problématiques environnementales à toutes leurs étapes**, y compris lors de la démolition. Ce fut notamment le cas lors de la démolition de la cité Gaston Roulaud qui vit les quelques 4000 tonnes de déchets de matériaux transformés en granulats.

De grands projets urbains intégrant les enjeux environnementaux

La réhabilitation de la cité Gaston Roulaud

Dans le cadre de l'ANRU 2, la cité Gaston Roulaud a été repensée dans sa globalité. Tous les bâtiments, à l'exception d'un, seront démolis et remplacés. Certains équipements publics seront réhabilités ou bénéficieront d'extension, comme le groupe scolaire Salengro/Voltaire. Quant au parc, il sera totalement réaménagé. Les travaux ont débuté en 2023 par la démolition du premier bâtiment, le bâtiment D.

La transition écologique est au cœur de la réflexion, que ce soit en termes d'aménagement, de mobilité ou de construction. Les bâtiments consommeront principalement des **énergies propres** : l'électricité des parties communes pourra être produite par des **panneaux solaires photovoltaïques**, le chauffage et l'eau chaude sanitaire seront alimentés par la **géothermie**. Les **mobilités douces** sont pleinement intégrées au projet : des rues seront créées afin de permettre la traversée du quartier et une piste cyclable facilitera l'accès de ses habitants au centre-ville.

Le nouveau quartier du Baillet

Dix ans après son achat par la Ville, l'ancienne friche ferroviaire de 6,5 ha située à deux pas du futur pôle gare du Bourget sera bientôt reconvertie en un nouveau quartier : le Baillet. Ce dernier sera pensé selon **une stratégie d'aménagement paysagé avec des noues paysagères pour une meilleure gestion des eaux pluviales, une piste cyclable à double-sens, ainsi qu'un square public d'environ 1000 m²**. Il accueillera notamment **un espace culturel dont la toiture sera entièrement végétalisée**, près de 750 logements, un groupe scolaire et des commerces. La première pierre de l'espace culturel sera posée le 27 avril 2024 et donnera le coup d'envoi du projet.





Futur stade nautique.

Le réaménagement du cœur de ville

Le cœur de ville est en train d'être totalement réaménagé. L'objectif : **moderniser, dynamiser et renforcer l'attractivité du centre-ville, tout en respectant l'environnement**. En plus de commerces de qualité, les habitants y trouveront un cadre de vie plus agréable avec **une place arborée** pour échanger, se divertir ou se reposer. La première partie du chantier devrait être terminée fin 2024 et la seconde fin 2025/début 2026.

Le projet comprend en son cœur **une faille végétale** qui sera visible depuis l'avenue Jean Jaurès et viendra littéralement couper l'îlot en deux. Alors que la déclaration d'utilité publique autorise la création de 32 200 m² de surface de plancher, la Ville a limité son projet 27 200 m², un choix qui traduit sa volonté de construire **des édifices à taille humaine**.

La rénovation du stade nautique

La Ville a engagé la rénovation de son stade nautique et de ses équipements. Trop petit, trop énergivore et uniquement réservé à une pratique sportive, il ne répondait plus aux besoins des Drançais. Il sera donc rénové, **isolé** et agrandi avec la

création de nouveaux bassins et espaces ludiques. Avec l'issue des travaux, le nombre d'entrées devrait tripler pour avoisiner les 200 000 par an.

La modernisation du stade nautique est aussi l'occasion de restructurer totalement tout le périmètre autour. Autrefois très bétonné avec un parking extérieur, le projet prévoit à la place **une esplanade végétalisée, des espaces publics paysagers** et un parking souterrain. Les travaux de ce dernier sont terminés et les études pour les travaux de rénovation et d'agrandissement en cours.

L'agrandissement du parc

Le parc de Ladoucette, dans lequel se niche le château, dispose de nombreux atouts et plusieurs de ses points remarquables lui confèrent une majesté certaine. Réhabilité en 2006 par la municipalité, il a progressivement été agrandi, transformé en parc paysager, puis doté d'une ferme pédagogique. **Ce poumon vert de 6,5 ha sera prochainement agrandi, tout comme la ferme. Les habitants pourront ainsi bénéficier d'1 ha d'espaces verts supplémentaires et une sensibilisation plus importante à la protection de la biodiversité.**



Futur espace culturel, dans le quartier du Baillet.

CHIFFRES CLÉS

✿ **1 803** arbres plantés dans l'espace public en 2023/2024, dont 1 286 nouveaux sujets (alignements, micro-forêts, squares)

✿ 1 parc de **6,5 ha**, **17** squares, **10** équipements sportifs en accès libre

✿ **1 300 m²** de prairies fleuries

✿ **7,35 M€** de budget pour le service Parcs et jardins en 2023

✿ **100 000** plantes à massifs
1000 plantes dans les suspensions
100 variétés de plantes différentes

✿ **70 %** des déchets verts réutilisés par le service des Parcs et Jardins

✿ **400 000 L** d'eau de pluie récupérée

✿ **6 000** arbres d'alignement

✿ **35** espèces ornithologiques recensées par la LPO, dont 10 espèces patrimoniales et 2000 nichoirs installés

✿ **367** arbres fruitiers plantés grâce à la ville en mars 2024 dans les jardins privés

✿ **2000** composteurs distribués aux Drancéens

✿ **+ de 73 000** habitants

✿ **+ de 2120** entreprises et commerces, 1 zone industrielle